



CP Béziers

Tentative d'évasion

Le professionnalisme des Agents a fait la différence !

Le, 25 juin 2026

Hier, notre établissement a une nouvelle fois été le théâtre d'un incident grave, illustrant la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les personnels du CP de Béziers.

Un détenu, défavorablement connu et cumulant de nombreux passages devant la commission de discipline, a entrepris de grimper sur les grillages de détention dans le but de rejoindre les zones neutres de l'établissement.

Face à cette situation particulièrement préoccupante, la réactivité, le sang-froid et le professionnalisme des personnels ont permis de contenir immédiatement l'incident. Le détenu n'a pu progresser qu'au sommet du grillage avant d'être stoppé dans son entreprise.

L'ERIS a été sollicitée afin de sécuriser l'intervention. Toutefois, grâce à l'engagement sans faille des agents présents, le détenu a pu être appréhendé, maîtrisé puis conduit au quartier disciplinaire sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer.

L'Ufap tient à saluer l'extrême professionnalisme, la détermination et la parfaite coordination de l'ensemble des personnels ayant participé à cette intervention. Leur action exemplaire a permis d'éviter une situation aux conséquences potentiellement dramatiques.

Cependant, **L'Ufap** s'interroge et condamne le maintien de cet individu au sein de notre établissement. Une fois l'incident maîtrisé et le détenu placé au quartier disciplinaire, il a été demandé à l'ERIS de regagner sa base. Cette décision est incompréhensible et inacceptable. Au regard de la gravité des faits et du profil particulièrement dangereux de ce détenu, un transfert immédiat aurait dû être envisagé.

Dans un contexte déjà marqué par une surcharge de travail, des effectifs contraints et des conditions d'exercice particulièrement difficiles, les agents ont une nouvelle fois démontré leur sens du devoir et leur engagement. **L'Ufap** exige :

- Le transfert immédiat de ce détenu vers une structure adaptée à sa dangerosité.
- Une reconnaissance institutionnelle à la hauteur de l'engagement des personnels.
- L'attribution de récompenses pour l'ensemble des agents ayant participé à la gestion de cet incident. **Les personnels ont répondu présent. L'administration doit désormais être à la hauteur de leur engagement.**

Le Secrétaire local

PARMENTIER David